seules sont très différents de ceux des familles, surtout parce que ces personnes sont pour une bonne part de nouveaux venus sur le marché du travail ou des personnes âgées vivant de leur pension. On ne présente pas ici de totalisations concernant les personnes seules, mais le lecteur en trouvera dans *Répartition du revenu au Canada selon la taille du revenu* (nº 13-207 au catalogue).

Revenu. Les estimations de l'enquête portent sur le revenu monétaire de toutes provenances avant le paiement de l'impôt et avant les déductions pour les régimes de pensions, les primes d'assurance, etc. Ce revenu peut se composer des éléments suivants: salaires et traitements; revenu net provenant d'un emploi autonome (par ex., associés dans une entreprise non constituée en société, personnes exerçant une profession à titre privé et exploitants agricoles); revenu de placements (par ex., intérêts, dividendes et loyers); paiements de transfert (par ex., pensions de vieillesse, allocations familiales); et autres revenus monétaires (par ex., pensions de retraite, pensions alimentaires). Ce concept du revenu est donc semblable à celui du revenu personnel utilisé dans les comptes nationaux, sauf sur deux points: d'abord il ne vise que les ménages privés dans les 10 provinces et non les institutions non commerciales telles que les églises et les organisations de bienfaisance et, deuxièmement, les estimations de l'enquête ne comprennent pas le revenu imputé comme par exemple la valeur des denrées agricoles produites et consommées dans la ferme. Par ailleurs, le concept du revenu utilisé dans l'enquête est plus large que celui qui est défini aux fins du calcul de l'impôt sur le revenu parce qu'il comprend certains revenus monétaires non imposables tels que le supplément de revenu garanti, les pensions aux aveugles, etc.

6.1.2 Tendances du revenu, 1951-74

Les tableaux 6.1 à 6.3 donnent une indication de l'évolution des revenus des familles sur une certaine période. Le plan de sondage a été modifié en 1966 pour prendre en compte les familles agricoles, mais cette modification n'empêche pas la comparaison avec les années antérieures. La première partie du tableau 6.1 montre que le revenu moyen (en dollars courants) dans toutes les régions a quadruplé de 1951 à 1974. Le taux d'accroissement du revenu moyen s'est accéléré de façon spectaculaire au cours de cette période. De 1951 à 1961, les revenus moyens dans les cinq régions se sont accrus entre 48% (Prairies et Colombie-Britannique) et 65% (provinces de l'Atlantique). De 1961 à 1971, les augmentations par région se sont échelonnées entre 87% et 104%. De 1971 à 1974 les revenus moyens ont augmenté presque autant qu'entre 1951 et 1961, de 39% à 59%. Ces chiffres ne tiennent toutefois pas compte de la diminution du pouvoir d'achat du dollar. La deuxième partie du tableau 6.1 en tient compte et indique les revenus moyens en dollars constants de 1971. Même exprimés ainsi, les revenus moyens ont doublé dans toutes les régions depuis 1951.

Le tableau 6.2 révêle que bien que les taux d'accroissement différent d'une région à l'autre, la position relative des régions demeure relativement constante. Le tableau 6.3 indique comment la répartition effective des revenus pour l'ensemble du Canada s'est modifiée de 1965 à 1974.

6.1.3 Principales sources de revenu

Le tableau 6.8 donne la répartition en pourcentage des familles selon la principale source de revenu et par quintile, pour la période de 1951 à 1974. Dans ce genre d'analyse, les familles sont classées par ordre ascendant de la taille du revenu et divisées en cinq groupes égaux ou quintiles. Les caractéristiques (par exemple la principale source de revenu) sont ensuite totalisées pour chaque quintile.

Le tableau 6.8 montre que dans le quintile inférieur, la principale source de revenu de 48% des familles en 1951 était les salaires et traitements. La proportion tombe à 34% en 1974. Par ailleurs, le pourcentage de familles du quintile inférieur dont le revenu est constitué principalement des paiements de transfert du gouvernement s'est élevé de 27% en 1951 à 47% en 1974. Dans le quintile